

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

RAPPORT D'ACTIVITES

Avril 2009 à mars 2010

Numéro d'entreprise: 412.485.867

www.ourthe-ambleve.be

Au cours de l'exercice, le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève a poursuivi ses actions en faveur de la promotion des intérêts économiques, touristiques, culturels et sociaux de la Région Ourthe-Amblève (**Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont**). Elles vous sont présentées dans ce rapport, regroupées par secteurs d'activités.

I. ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

I.1. Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)

Un Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique élaboré en étroite collaboration avec la population et soumis à l'approbation du Gouvernement wallon. Il consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une Commune, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, social et culturel; ces actions sont subventionnées par la Région wallonne. En Ourthe-Amblève, les communes d'Anthisnes, Aywaille, Clavier, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir, Lierneux, Ouffet et Sprimont sont en développement rural. En 2009, la commune de Ferrières a également opté pour ce type de programme.

Le GREOA s'est progressivement affirmé comme *auteur de projet* pour l'élaboration des PCDR; il avait notamment finalisé l'étude socio-économique (historique, caractéristiques géographiques, bâti, environnement, mobilité, population, logement, socioculturel, économie-tourisme, services publics...) de la commune d'Aywaille puis celle de la commune de Sprimont (au départ, pour cette commune, du Schéma de Structure réalisé par le CREAT). Au cours des derniers exercices, il s'est vu confier des missions similaires pour les communes d'Esneux, Ferrières, Hamoir (2^{ème} opération), Ouffet et Stoumont: les dossiers d'Esneux et de Stoumont ont été finalisés en cours d'exercice; les dossiers de Hamoir et Ouffet sont en voie de finalisation et, en ce qui concerne Ferrières, l'étude socio-économique (prédiagnostic) vient d'être présentée aux populations concernées (réunions de consultation).

Le GREOA s'est également affirmé comme *organisme accompagnateur* dans la mesure où, depuis 2003, grâce au soutien financier de la Région wallonne, il a pu engager trois agents (2,5 ETP) afin d'aider les Communes dans la mise en oeuvre des consultations citoyennes prévues dans le cadre de ce type de programme. Aywaille, Esneux, Sprimont et Stoumont bénéficient de ce soutien qui a été élargi en 2008 à Hamoir et Ouffet et, en 2009, à Ferrières. Les PCDR d'Aywaille et de Sprimont avaient été défendus devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT) qui, dans les deux cas, a rendu un avis favorable; le PCDR de Sprimont a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 13 septembre 2007, celui d'Aywaille en date du 21 mars 2008; au cours de l'exercice, les agents de développement du GREOA ont accompagné la mise en oeuvre de ces deux PCDR. Les PCDR d'Esneux et de Stoumont, finalisés puis approuvés par les Conseils communaux respectifs, ont été défendus devant la CRAT en fin d'exercice; ils sont actuellement soumis à l'approbation du Gouvernement wallon. Les consultations citoyennes se sont poursuivies sur Hamoir et

Ouffet et les fiches projets des deux programmes sont en cours d'élaboration; quant aux consultations citoyennes sur Ferrières, elles ont débuté en janvier 2010.

La référence au *développement durable* a aussi été intégrée dans les Opérations de Développement Rural des Communes membres; deux conférences visant à sensibiliser le public sur ce thème ont été organisées à Hamoir (novembre 2008) et à Ouffet (septembre 2009) en collaboration avec l'asbl Exposant D.

Grâce au projet CITI, initié par la Fondation Roi Baudouin en 2004 (cf. point III.4), le GREOA est en mesure de proposer aux Communes membres qui le souhaitent un site Internet dédié aux PCDR avec *modules informatifs* (étude socio-économique, procès-verbaux de réunions, agenda...) et *interactifs* (formulaire d'inscription aux groupes de travail...); ce site, www.pcdr.be, est en ligne depuis janvier 2005 pour les communes d'Aywaille et de Sprimont, depuis janvier 2006 pour celles d'Esneux et de Stoumont, depuis janvier 2008 pour celles de Hamoir et d'Ouffet et depuis novembre 2009 pour Ferrières. Il est régulièrement mis à jour et est ouvert aux autres Communes membres du Groupement.

I.2. Plans Communaux Généraux d'Egouttage (PCGE)

Le rôle du Plan Communal Général d'Egouttage (PCGE) était de permettre à une Commune d'appréhender, en connaissance de cause, les types de systèmes à mettre en oeuvre pour assurer une épuration adaptée à ses particularités locales, en cohérence avec le contexte global de l'épuration de la région dans laquelle elle s'intègre. Un PCGE se compose d'une carte hydrographique et d'un rapport justifiant les options proposées; il couvre l'ensemble du territoire communal et tient compte de l'incidence des parties de bassins hydrographiques extérieures au territoire communal sur les rejets situés sur ce même territoire. Désigné comme auteur de projet par les communes d'Aywaille, d'Esneux, d'Ouffet et de Sprimont, le GREOA avait élaboré les PCGE de ces quatre Communes. La révision de ceux-ci avec l'avènement des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) a permis une vision plus globale et une programmation plus cohérente des assainissements à réaliser.

I.3. Plans Communaux de Développement de la Nature (PCDN)

La Région wallonne veille au maintien et à l'amélioration de la biodiversité à l'échelle de son territoire. La problématique du réseau écologique est trop complexe que pour l'envisager d'un seul tenant; d'où l'idée de le mettre en place au niveau des Communes via la dynamique du *Plan Communal de Développement de la Nature* (PCDN). Sur toile de fond du réseau écologique, cette démarche nécessite le rassemblement d'un partenariat au plan local, la réalisation d'un inventaire des richesses naturelles et la mise au point d'un programme de réalisations pour les années à venir, sans oublier l'information de la population et la mise en place de procédures de consultation des habitants. Les communes de Comblain-au-Pont et d'Anthisnes étaient parmi les premières Communes wallonnes à s'être engagées dans ce plan. Le GREOA, désigné comme auteur de projet pour les deux Communes, avait collaboré avec le Groupe Interuniversitaire de Recherches en Ecologie Appliquée (GIREA) pour dresser l'inventaire du milieu naturel, identifier les contraintes et proposer des actions. Le GREOA avait assuré la globalité des études en les intégrant aux différentes contraintes et objectifs de développement des Communes précitées mais aussi de la région Ourthe-Amblève. Le GREOA est aussi resté attentif à la problématique participant notamment à l'effort d'information de la Région wallonne concernant la mise en oeuvre du réseau écologique Natura 2000. Plusieurs fiches-projets élaborées dans le cadre des PCDN ont été intégrées dans les PCDR correspondants, et inversement; c'est ainsi qu'une fiche-projet du PCDR d'Aywaille

prévoit en *priorité 1* l'élaboration d'un PCDN. Au cours de l'exercice, le GREOA a aussi participé activement à diverses réunions dans le cadre du PCDN de la commune de Ferrières.

I.4. Plans Communaux de Mobilité (PCM)

Le transport en commun des personnes, le transport de marchandises, voire la circulation des voitures individuelles, posent, avec de plus en plus d'acuité, la question de la mobilité aux niveaux communal et régional. Il convient en effet de veiller à adapter l'offre de transport en commun aux spécificités des besoins de déplacements, d'améliorer le transport des marchandises (notamment, en Ourthe-Amblève, des produits carriers par une meilleure gestion de la *modalité des transports* -chemins de fer, poids lourds-, par la mise en place de *plans de circulation* -éviter des centres et des voiries à forte déclivité-, etc.), d'aménager des plans de mobilité dans les centres des villages... tout en préservant un environnement de qualité propice au développement touristique de la région. C'est dans ce contexte que le GREOA est présent dans le Comité d'Accompagnement (deux réunions/an) chargé de veiller au respect des conditions stipulées dans le permis (notamment la limitation du charroi pour la mise en service d'un nouveau raccordement ferroviaire) accordé par la Région wallonne à la société Belle Roche Sablar (BRS) pour l'exploitation de la carrière de la Belle Roche (Comblain-au-Pont et Sprimont). Il a par ailleurs été consulté à diverses reprises par le MET concernant une enquête sur la mobilité dans le cadre du plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les domaines touristiques. Dans le cadre des PCDR d'Aywaille et de Sprimont, il a collaboré avec le MOC en organisant des séances d'information sur la mobilité au plan régional; il s'est d'ailleurs clairement positionné auprès des TEC afin d'améliorer les liaisons entre Sprimont et les sites du Sart-Tilman (ULg, CHU) via Tilff. Enfin, l'étude de faisabilité d'une *liaison cyclo-pédestre de type RAVeL le long de l'Amblève* finalisée par le GREOA en octobre 2007 (cf. point II.2) constituera sans nul doute une intéressante contribution à l'amélioration de la mobilité régionale.

I.5. Schémas de structure communaux

Le schéma de structure communal apparaît dans le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine comme le document visant à revitaliser une pratique de l'aménagement du territoire en attribuant aux Communes davantage d'autonomie et de responsabilités. C'est un document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal. Il est le support privilégié pour une réflexion de fond associant toutes les forces vives communales et définit un projet de la Commune en matière d'aménagement. Il tient compte des potentialités et des contraintes ainsi que des besoins et des aspirations de tous les résidents et usagers extérieurs. Le GREOA, possédant une importante banque de données informatisées sur les Communes d'Ourthe-Amblève, a collaboré avec le CREAT pour l'élaboration du Schéma de Structure de la commune de Sprimont (transfert de données) et avec le bureau ARTAU pour les Schémas de Structure des communes d'Esneux et de Trois-Ponts (analyse de la situation communale sous les aspects géologique, hydrogéologique et pédologique ainsi que réalisation des documents cartographiques afférents).

I.6. Contrats de rivières (Ourthe et Amblève)

Un contrat de rivière est un protocole d'accord entre l'ensemble des pouvoirs publics et privés sur des objectifs qui visent à concilier les fonctions naturelles d'un cours d'eau (hydraulique, biologique, paysagère) et ses usages (sanitaire, économique, culturel, récréatif, voire médical).

La rivière est un maillon essentiel du cycle vital de l'eau; elle ne connaît ni frontière, ni cloisonnement administratif. Par la dynamique qu'il crée, le contrat de rivière développe une approche globale dans l'analyse des relations existant entre les activités humaines et le milieu aquatique.

Le Contrat de rivière Ourthe, né à l'initiative des communes de Durbuy, La Roche, Rendeux et Hotton, a débuté en septembre 1998 à la signature de la convention entre la Région wallonne, 17 Communes du bassin et les provinces de Liège et du Luxembourg. Le GREOA est membre du Comité de rivière de l'Ourthe et participe aux travaux des groupes "Qualité des Eaux" et "Environnement-Tourisme-Patrimoine" en apportant sa connaissance du terrain et de certains dossiers, en fournissant des données pour les Communes de la basse Ourthe et en assurant une aide technique (SIG et cartographie, impression de posters, études statistiques...). Le premier Contrat de rivière a été signé le 14 décembre 2001 par l'ensemble des partenaires; il a été reconduit à deux reprises. A la demande du Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, le GREOA a réalisé deux posters A0 (format paysage) détaillant diverses informations à l'attention des pêcheurs; ces panneaux ont chacun été reproduits à 35 exemplaires et disposés le long du cours d'eau. Le GREOA a aussi contribué à l'organisation de l'exposition du *Herou* (septembre 2003) en réalisant 14 posters d'information portant sur le cycle de l'eau, les poissons de la rivière, les végétaux... Plus récemment, dans le cadre des PCDR, la collaboration s'est resserrée avec un partage accru d'informations et de services (scannages, partage de documents, réunions communes, etc.).

L'idée d'un *Contrat de rivière Amblève* concernant une quinzaine de Communes est née à l'initiative de la Ville de Stavelot, de l'Union des Pêcheurs d'Ourthe-Amblève (UPOA), de l'asbl Patrimoine Nature et du GREOA. Douze Communes (dont Aywaille, Comblain-au-Pont, Sprimont et Stoumont) ont décidé d'adhérer et de participer à la subsidiation du contrat de rivière. Dans le cadre d'un stage, un éco-conseiller a élaboré le dossier préparatoire et, en septembre 2000, l'asbl "*Comité du contrat de rivière pour l'Amblève*", dans laquelle le GREOA est représenté (un administrateur), était créée; dans la foulée, la convention de collaboration entre les Communes et la Région wallonne était signée le 26 septembre 2000 par les Bourgmestres concernés et, le 12 octobre 2001, par le Ministre compétent. Le Contrat de rivière de l'Amblève a démarré officiellement le 1^{er} novembre 2002; il a été reconduit par l'ensemble des partenaires en décembre 2005 au Château d'Harzé en présence du Prince Laurent, puis à Elsenborn en décembre 2008. Plusieurs groupes de travail (GT) ont été mis en place: GT "*Hydraulique*", GT "*Qualité des eaux*" ainsi que les GT "*Tourisme et Environnement*" et "*Informations et Sensibilisation*" auxquels participe le GREOA. Comme pour le Contrat rivière Ourthe, le GREOA apporte une aide technique et sa connaissance du terrain. C'est ainsi qu'il a notamment finalisé une étude de faisabilité concernant un projet de cheminement cyclopedestre de type RAVeL le long de l'Amblève (cf. point II.2).

I.7. Protection des eaux de surface

Les différentes directives européennes auxquelles la Région wallonne doit satisfaire impliquent de disposer d'une solide connaissance de la situation en matière de qualité des eaux ainsi que de son évolution. La réalisation d'états des lieux rigoureux, fiables et synthétiques constitue l'étape de base pour la mise en œuvre de programmes d'action.

Dans ce cadre, la Région wallonne (DGRNE) a confié au GREOA plusieurs missions d'étude portant sur l'"*Actualisation et le développement de banques de données relatives aux réseaux de mesure de la qualité des eaux de surface en Région wallonne*" (convention RW/GREOA du 30 avril 2001), sur une "*Contribution à l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à*

vocation touristique en Région wallonne" (convention RW/GREOA du 13 février 2002), sur la *"Contribution à l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à vocation touristique en Région wallonne – mise en œuvre des programmes d'actions"* (convention RW/GREOA du 4 mars 2004), sur une *"Contribution au développement, au suivi et à la gestion du système de structuration de l'information acquise dans le cadre des contrats de rivières"* (convention RW/GREOA du 15 juin 2004), sur le *"Soutien à l'exploitation et à la valorisation des données récoltées lors des inventaires de terrain de contrats de rivières"* (convention RW/GREOA du 8 juillet 2004), sur l'*"Assistance technique relative à la problématique des autorisations de déversement d'eaux usées dans le permis d'environnement – Mise en œuvre du programme d'actions pour l'amélioration de la qualité d'eaux de surface à vocation touristique en Région wallonne"* (convention RW/GREOA du 24 février 2006), sur la *"Contribution au développement et à la gestion du système de structuration de l'information acquise dans le cadre des contrats de rivière"* (convention RW/GREOA du 15 mai 2006), sur l'*"Assistance technique relative à la problématique des autorisations de déversement d'eaux usées dans les permis d'environnement et soutien à l'élaboration de la banque de données "permis d'environnement" – "Volet eau" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOA du 21 juin 2006), sur l'*"Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – "Assainis"* (convention RW/GREOA du 11 octobre 2006), sur l'*"Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – Assainis"* (convention RW/GREOA du 1^{er} mars 2007, sur la *"Contribution au développement et à la gestion des contrats de rivière"* (convention RW/GREOA du 22 mars 2007) et sur le *"Soutien à l'élaboration de la banque de données "permis d'environnement" – "Volet eau" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOA du 1^{er} juillet 2007), sur l'*"Assistance technique relative à l'élaboration et à la gestion de la base de données relative au cadastre de l'assainissement autonome – "Assainis"* (convention RW/GREOA du 1^{er} juillet 2008) et sur le *"Soutien à la gestion de la banque de données "Assainis" – "Taxe et redevance"* (convention RW/GREOA du 1^{er} juillet 2008). La Région wallonne a mis fin à cette collaboration en février 2009.

I.8. Cartographie technique des domaines touristiques

Le *plan Habitat Permanent* (HP) mis en place par la Région wallonne concerne la reconversion des équipements touristiques concernés par la problématique de la résidence permanente. L'Ourthe-Amblève est touchée par le phénomène, plus particulièrement les communes d'Aywaille, d'Esneux et, dans une moindre mesure, Sprimont et Comblain-au-Pont. Dans le cadre de l'Action Pilote Intégrée Campings (cf. point III.1), le Ministre wallon de l'Aménagement du territoire avait confié au GREOA la réalisation d'une cartographie technique des équipements touristiques concernés en région Ourthe-Amblève (11 campings et 9 parcs résidentiels de week-end), l'objectif étant de resituer ceux-ci dans leur contexte environnemental: types de zone, caractéristiques des zones limitrophes, zones d'inondation, principaux équipements, proximité des commerces, desserte par les transports en commun... Ce travail, complété des données cadastrales et sociales recueillies par la coordination APIC, avait permis d'objectiver les potentialités de reconversion desdits équipements. Le GREOA s'est vu confier, par la suite, la réalisation d'un CD-Rom méthodologique destiné à alimenter la réflexion des Communes wallonnes concernées par la problématique. Ce dernier a été présenté officiellement en avril 2005 aux représentants des Communes adhérant au plan HP. Le GREOA a ensuite assuré la composante technique du cycle de formation portant sur l'utilisation du CD-Rom et le processus de réflexion attendant. Il dispense depuis une assistance technique aux Communes qui en font la demande.

I.9. Collecte des déchets

Le GREOA a très tôt été attentif à la problématique des déchets. Dès 1992, dans la foulée du premier *Plan Wallon des Déchets*, une concertation avec les partenaires locaux avait abouti, sous l'égide du GREOA, à la reconnaissance par les autorités wallonnes d'un plan d'ensemble de **six parcs à conteneurs** en Ourthe-Ambève. Les parcs d'Aywaille, de Comblain-au-Pont, de Sprimont, d'Esneux, de Ferrières-Hamoir et d'Anthisnes-Ouffet, gérés par l'intercommunale Intradel, sont opérationnels depuis plusieurs années; les communes de Stoumont et de Lierneux, qui ont respectivement rejoint le GREOA en 1995 et en 2004, possédaient de leur côté un parc à conteneurs géré par l'intercommunale Idelux. La concertation organisée par le GREOA entre les Communes membres a permis de gommer diverses disparités existant au niveau du fonctionnement de ces parcs (horaires d'ouverture, etc.). Le Plan Wallon des Déchets prévoyait également la création de **décharges de classe 3** destinées aux déchets inertes; le GREOA n'a pas ménagé, en son temps, ses efforts en vue de dégager une solution satisfaisante pour l'ensemble des Communes d'Ourthe-Ambève (décharge de Sprimont). L'accroissement important et régulier des tonnages recueillis lors des collectes des **déchets ménagers** et, partant, la nécessité de procéder à un tri favorisant leur recyclage, imposaient aux Communes de réagir; diverses réunions de concertation et d'information (sacs payants, Fost +, conteneurs à puce...) se sont tenues régulièrement sur ce thème au siège du GREOA.

Le GREOA s'est également préoccupé de la *rationalisation et de l'optimisation des collectes de déchets ménagers* préconisées par l'intercommunale Intradel à l'horizon 2009-2010 en organisant diverses concertations sur le thème, notamment avec la direction générale de l'intercommunale. La mise en place de ce plan entraînant le découpage du territoire provincial en *zones de collectes uniformes* (effet de taille, maîtrise des coûts, uniformisation des types et fréquences de collectes, uniformisation des contenants, disparition du tourisme des déchets), les zones de collectes en milieu rural devant idéalement s'étendre, selon Intradel, à une population d'au moins 100.000 habitants, il est apparu que les Communes d'Ourthe-Ambève (ndlr: les huit Communes membres du GREOA concernées par la problématique – Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet et Sprimont – totalisaient environ 57.000 habitants) avaient intérêt à se regrouper pour constituer, ensemble, une zone de collectes, élargissant cette zone, le cas échéant, aux Communes limitrophes afin d'atteindre la taille préconisée; divers contacts ont été pris dans ce sens. Le GREOA s'est aussi efforcé d'établir le *coût réel* des collectes telles qu'elles sont actuellement pratiquées dans les Communes précitées par la prise en compte des différents paramètres humains et matériels intervenant dans le processus. Les résultats obtenus ont pu être comparés aux projections de coût avancées par l'Intercommunale Intradel. Ces éléments chiffrés ont permis de mieux appréhender les incidences financières de la réforme proposée. Diverses réunions d'information et/ou de concertation se sont tenues dans ce cadre au siège du GREOA.

1.10. Groupes d'Action Locale (GAL)

Le programme LEADER+, initiative communautaire financée par les Fonds structurels de l'Union Européenne (2007-2013), a pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir et agir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective à long terme par la mise en place de stratégies intégrées et de projets de développement durable. Il tend aussi à susciter des coopérations entre territoires ruraux d'un même état ou d'états européens différents permettant d'échanger des expériences. L'élaboration d'un programme LEADER+ nécessite la sélection et le choix d'un *Groupe d'Action Locale (GAL)* qui se constitue autour d'un thème fédérateur et définit un plan de développement stratégique qui repose sur une approche

transversale centrée sur la ruralité, sur une prise en compte du long terme et sur une participation importante et organisée des populations concernées.

Plusieurs Communes du Condroz, dont trois sont membres du GREOA (Anthisnes, Clavier et Ouffet) se sont constituées en GAL: "*Le pays des Condruzes*". Le GREOA participe aux travaux de ce GAL depuis sa mise en place en décembre 2008. Son service graphique a notamment créé le logo du GAL; une étroite collaboration avec le GAL s'est également instaurée dans le cadre du PCDR de la commune d'Ouffet.

II. ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Par la diversité de ses potentialités, le *Tourisme* constitue aujourd'hui une voie d'avenir pour le redéploiement de l'économie locale, régionale et européenne. Il est devenu un des principaux secteurs générateurs d'emplois et son développement induit un effet multiplicateur sur les secteurs économiques connexes. Il n'est plus considéré comme un complément saisonnier mais bien comme un véritable outil de développement qu'il convient de maîtriser à l'échelle de la sous-région. Le concept de "*Maison du Tourisme*" s'inscrit dans le cadre global de cette réorganisation du tourisme voulue par le Gouvernement wallon. Le décret du 6 mai 1999 (MB du 30 juin 1999) portant cette matière vise à professionnaliser et à simplifier l'organisation du secteur et à améliorer l'accueil et l'information des touristes.

Le GREOA n'a pas ménagé ses efforts afin d'affirmer l'Ourthe-Amblève comme une région touristique majeure devant bénéficier d'une telle structure; en juillet 2000, la *Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève*, regroupant les communes d'Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont, était officiellement reconnue par le Commissariat Général au Tourisme. En 2005, la commune de Lierneux, invitée à adhérer au concept par le CGT, a opté pour l'Ourthe-Amblève portant ainsi à dix le nombre des Communes membres de l'association. Le contrat-programme triennal liant la Région wallonne et le GREOA depuis l'année 2000 a été reconduit depuis à trois reprises (2003, 2006 et 2009). Depuis juin 2008, la commune de Clavier, membre de la Maison du Tourisme de Huy Meuse-Condruz, a rejoint le GREOA; le partenariat touristique avec cette Commune est appelé à se développer au fil des différentes rééditions et/ou mises à jour de documents (agendas, guide A5, site Internet, etc.).

L'accueil des touristes est organisé dans un local d'environ 30 m² aménagé avec les matériaux du terroir (bois, grès, petit granit...) dans le bâtiment de l'ancien Hôtel des Grottes, à Remouchamps. Ce local est équipé d'un vaste comptoir avec vitrines incorporées exposant divers objets représentatifs des collections proposées dans les musées d'Ourthe-Amblève; plusieurs présentoirs offrent une documentation locale (avec logo *Ourthe-Amblève* sur la plupart des vecteurs de communication) et régionale (OPT, FTPL et autres Maisons du Tourisme) aux touristes de passage qui disposent également d'un coin salon pour visionner une vidéo en boucle sur le tourisme en province de Liège. Différents documents (cartes, permis de pêche, guides et livres divers...) sont vendus au profit des Syndicats d'Initiative et Offices du Tourisme locaux et un panneau est réservé à l'affichage des manifestations régionales susceptibles d'intéresser les touristes (± 100 manifestations chaque année: fêtes locales, brocantes, concerts, expositions, événements sportifs, conférences, festivals, carnivals, Journée du Patrimoine, marchés de Noël...).

L'accueil est assuré par une équipe trilingue (F/Nl/D) disposant d'une formation spécifique dans le secteur touristique et dans le respect des plages horaires stipulées dans le contrat-programme précité. En cas d'absence ou de fermeture, un répondeur téléphonique (F/Nl) informe le correspondant sur les heures d'ouverture et le dirige vers le site internet du *Pays d'Ourthe-Amblève* (F/Nl/D). Cette équipe est également chargée de répondre aux nombreuses demandes émises par téléphone, télécopies ou courriels; elle gère le stock de brochures et tient diverses statistiques sur les taux de fréquentation, la nationalité des visiteurs, la nature des demandes exprimées, etc. Ces informations sont destinées à éclairer les travaux et à orienter les choix de la *Commission Tourisme* (deux réunions plénières au cours de l'exercice) chargée d'élaborer la politique souhaitée par les Communes membres en concertation avec les acteurs touristiques locaux. Elles sont mensuellement communiquées à l'Observatoire du Tourisme Wallon et trimestriellement à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

II.1. Promotion-Information

Dans le cadre d'un développement touristique cohérent et intégré de l'Ourthe-Ambève, il importe de pouvoir offrir aux touristes potentiels une image symbolisant la région, *un logo* destiné à s'imposer comme un label de qualité, une référence touristique renforçant l'identité du ressort; ce logo, conçu dès 1996, figure depuis sur les différentes publications éditées par le GREOA, sur le papier à entête de plusieurs Communes membres et sur la plupart des documents touristiques édités en Ourthe-Ambève. Depuis 2002, le GREOA associe systématiquement au logo Ourthe-Ambève le logo du Tourisme wallon (Folon) et celui de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Le *lay out* préconisé par le Commissariat Général au Tourisme a été progressivement intégré dans les diverses éditions.

Dans un même ordre d'idées, une banderole souhaitant la "*Bienvenue en Ourthe-Ambève*" aux visiteurs, en quatre langues différentes (F/Nl/D/GB), est positionnée in situ lors des manifestations majeures organisées dans le ressort.

Depuis une dizaine d'années, le GREOA a initié, puis progressivement amplifié, son action en faveur de la promotion touristique du Pays d'Ourthe-Ambève. Au cours de l'exercice, la gamme des outils de promotion a encore été étendue et diversifiée: produits d'appel destinés à la promotion extra-muros (site internet, folder d'appel quadrilingue, affiches), produits de diffusion locale (guides, folders, cartes, posters, cartes postales), publicités (locale, régionale, nationale), stands d'information (visuels), supports mobiles habillés aux couleurs de l'Ourthe-Ambève, présentoirs, etc. Ces outils sont largement utilisés.

II.1.1. Publications

La plupart des publications peuvent être acquises/téléchargées via le site Internet de la Maison du Tourisme.

II.1.1.1. Guide Touristique PAYS D'OURTHE-AMBLEVE (hébergement)

Avec le développement du tourisme vert, les nouvelles formules d'hébergement, intégrées au tissu rural bâti, rencontrent un succès croissant: le gîte rural, le gîte à la ferme, la chambre d'hôte, le meublé de tourisme... Depuis 1995, le GREOA édite un guide touristique reprenant, notamment, l'ensemble de ces capacités d'hébergement de terroir, la capacité hôtelière et les différents campings du Pays d'Ourthe-Ambève avec mention de la classification officielle par épis ou par étoiles du Commissariat Général au Tourisme (CGT) de la Région wallonne. Ce guide détaille également l'ensemble des atouts touristiques du ressort de la Maison du Tourisme: attractions, musées, sports et loisirs actifs, producteurs du terroir, agenda des principales manifestations, centres pour séminaires ainsi que diverses autres informations susceptibles d'intérêt pour le touriste. Il fut réédité à sept reprises en version bilingue F/Nl et édité une fois en version unilingue allemande ("*Pays d'Ourthe-Ambève*", 8ème édition - année 2009, 15.000 exemplaires au format A5 broché, 68 pages – "*Das Land Ourthe-Ambève*", 1^{ère} édition – année 2005, 5.000 exemplaires au format A5 broché, 40 pages).

II.1.1.2. "PASSEPORT MUSÉES"

Une douzaine de petits musées proposent, en Ourthe-Ambève, des collections variées et dignes d'intérêt: archéologie, préhistoire, histoire contemporaine, locale, régionale, sciences naturelles, folklore, arts et métiers d'hier et d'aujourd'hui. L'idée de créer entre eux des synergies porteuses est très vite apparue et, dès 1994, le GREOA éditait, en version bilingue

F/NI, un passeport contenant un ensemble d'informations utiles, détaillant notamment les différents thèmes développés dans ces musées; il accordait aussi de substantielles réductions sur leurs droits d'entrée. Ce document fut réédité à quatre reprises et complété par un folder bilingue F/NI intitulé "Musées aux portes de l'Ardenne (*"Passeport Musées Ourthe-Ambève"*, 5^{ème} édition - année 2007, 10.000 exemplaires (F/NI) au format A6 broché, 20 pages).

II.1.1.3. CARTE TOURISTIQUE - POSTER OURTHE-AMBLÈVE

L'intérêt de pouvoir visualiser l'ensemble des atouts touristiques de la région Ourthe-Ambève sur une carte avait conduit dès 1989 à l'élaboration d'un premier document; celui-ci, mis à jour, fut réédité une première fois en 1995, identifiant plus de 800 sites valorisables d'un point de vue touristique dans le Pays d'Ourthe-Ambève. Cette carte fut rééditée une seconde fois en 2001 avec, au verso, un poster full quadri mettant en exergue les principaux atouts de la région. Ce document figure en bonne place (encadré) dans les principales structures d'accueil touristique de la région (Syndicats d'Initiative, Offices du Tourisme, attractions, hôtels, Restoroute de Noidré sur l'E25, hôtel IBIS de Boncelles...); il a aussi été communiqué aux Maisons du Tourisme limitrophes (*"Carte touristique Ourthe-Ambève/Poster Ourthe-Ambève"*, 3^{ème} édition - année 2001, échelle 1/35.000, 5.000 exemplaires au format 70 x 100 cm, plis accordéon, 250 non pliés pour affichage).

II.1.1.4. Carte Mountainbike "PAYS D'OURTHE-AMBLEVE"

La pratique du vélo est devenue une discipline sportive de plus en plus populaire qu'il convient de rencontrer en termes de développement touristique. En Ourthe-Ambève, la plupart des Communes membres développent ce produit sur leur territoire (circuits balisés, cartes...) et diverses initiatives extérieures à notre région témoignent de l'intérêt grandissant pour ce secteur du tourisme sportif. Le GREOA s'est efforcé de coordonner les différents itinéraires de manière à stimuler un réseau cohérent au niveau régional. L'ensemble de ces circuits a fait l'objet d'une publication de l'Institut Géographique National. Une réédition (mise à jour) limitée au ressort de la Maison du Tourisme (\pm 800 km) a été finalisée en cours d'exercice (*"Circuits Mountainbike, Pays d'Ourthe-Ambève"*, 3^{ème} édition - année 2009, échelle 1/50.000, 2.000 exemplaires au format 45 x 90 cm, plis accordéon).

II.1.1.5. Folder d'appel "LE PAYS D'OURTHE-AMBLÈVE"

La mise en place de la Maison du Tourisme et, partant, l'apport de nouvelles ressources tant humaines que financières, permet de développer la promotion du Pays d'Ourthe-Ambève sur d'autres marchés. Il importe dès lors de pouvoir disposer du matériel de promotion adéquat à destination des foires et salons, des points d'information gérés par l'Office de Promotion du Tourisme (OPT) en Belgique et à l'étranger, des réseaux de présentoirs touristiques, etc. Le GREOA édite donc un *folder d'appel* quadrilingue mettant en exergue les principaux attraits de l'Ourthe-Ambève sur le plan touristique (*"Le Pays d'Ourthe-Ambève"*, 2^{ème} édition - année 2005, 80.000 exemplaires F/NI/D/GB au format A4, plis accordéon, diffusés dans un présentoir plexy à quatre cases).

II.1.1.6. Cartes postales Ourthe-Ambève

L'impression de cartes postales mettant en exergue les principaux atouts touristiques du Pays d'Ourthe-Ambève et mentionnant les coordonnées de la Maison du Tourisme et de son site Internet (cf. point II.1.1.8.) est de nature à compléter utilement la gamme des articles de

promotion. Outre la vente directe, ces cartes sont gracieusement mises à la disposition des gestionnaires d'hébergement touristique (hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, gîtes à la ferme et meublés de tourisme) afin que ceux-ci les offrent à leur clientèle de passage. Cette formule permet de les sensibiliser au rôle important qu'ils doivent jouer dans la chaîne de l'information et de la promotion touristique de leur région; ce cadeau d'accueil est sans nul doute apprécié par les touristes de passage et l'envoi des cartes postales permet ainsi d'assurer la promotion de l'Ourthe-Amblève auprès des destinataires finaux. Enfin, ces cartes sont proposées aux visiteurs des foires et salons touristiques et régulièrement jointes aux envois de documentation. Les dix cartes postales multiphotos conçues par le GREOA mettent en valeur les sites naturels de l'Ourthe-Amblève, son patrimoine bâti, ses principales attractions touristiques, les activités sportives, les manifestations conviviales, etc. ("*Cartes postales Ourthe-Amblève*", 2^{ème} édition - année 2005, 10 x 1.000 exemplaires au format standard).

II.I.1.7. Folders "JOURNÉES DU PATRIMOINE"

Traditionnellement, le GREOA se charge d'assurer chaque année la promotion des sites et activités proposés en Ourthe-Amblève dans le cadre des Journées du Patrimoine (11.157 visiteurs en 2009). Dans ce contexte, le GREOA a édité son traditionnel folder bilingue (F/NL) reprenant le programme des activités proposées dans le ressort ainsi que deux folders spécifiques: l'un concernant le "*Parcours Maisons portes ouvertes*" organisé conjointement par les communes de Lierneux, Stoumont et Trois-Ponts, l'autre une brochure intitulée "*Tilff, regard curieux sur le patrimoine architectural*" répertoriant le patrimoine architectural du village de Tilff. ("*Journées du Patrimoine: Patrimoine & Modernité*", édition 2009, 12.000 exemplaires F/NL au format A3, plis accordéon).

II.I.1.8. Web site: WWW.OURTHE-AMBLEVE.BE

En 2001, le GREOA mettait en ligne un premier site Internet en version trilingue, mettant en exergue les principaux attraits touristiques de l'Ourthe-Amblève suivant cette arborescence: Activités (balades, attractions, sports et loisirs actifs), Patrimoine (nature, patrimoine bâti et architectural, musées), Vie locale (folklore, culture, terroir), Hébergement-Restauration, Agenda des Manifestations, Cartes - Informations (divers liens) - Accès - Documentation (+ bon de commande). Son lancement fit l'objet d'une large publicité, notamment via les bus STIB et DE LIJN à Bruxelles et à Louvain, publicité reconduite et élargie durant les étés 2005, 2006 et 2007 grâce aux Fonds de promotion. Le site Internet fait l'objet de mises à jour régulières. Un relookage complet du site a été entrepris (en interne) en 2008.

L'adresse du site est reprise sur l'ensemble des vecteurs de communication de la Maison du Tourisme; il bénéficie de divers liens institutionnels (OPT, FTPL, Communes membres, etc.) ou commerciaux; il est par ailleurs équipé d'un module statistique et d'un compteur de visites; sa fréquentation augmente régulièrement (21.880 *users sessions* en mars 2010).

Le courriel des différents services du GREOA est décliné au départ du nom de domaine "ourthe-ambleve.be": info@ourthe-ambleve.be et maison.du.tourisme@ourthe-ambleve.be pour la Maison du Tourisme; greoa@ourthe-ambleve.be pour le courriel administratif; apic@ourthe-ambleve.be pour l'Action Pilote Intégrée Campings; pcdr@ourthe-ambleve.be pour le service PCDR, etc. ("*Site internet www.ourthe-ambleve.be*", deuxième version en ligne depuis mars 2008, mises à jour trimestrielles, arborescence à 7 rubriques principales avec sous rubriques et agenda, trilingue (F/NL/D).

II.I.1.9. Présentoir mini-flyers

Les propriétaires d'hébergements (chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels, campings, etc.) constituent un maillon important dans la chaîne de l'information; il est donc primordial de les sensibiliser à cette mission; il est aussi nécessaire qu'ils puissent disposer d'outils appropriés destinés à informer la clientèle sur l'ensemble des attraits touristiques de leur région (attractions, musées, loisirs actifs, événementiel, promenades, etc.); il convient enfin que ces outils soient idéalement peu coûteux et, le cas échéant, modulables notamment lorsque le ressort touristique concerné est important. D'où l'idée de créer un *présentoir* cartonné destiné à recueillir un ensemble de fiches ou *mini-flyers* bilingues F/NL (90 % de la clientèle) inspiré quant à sa conception de l'étude KPMG commanditée par la Région wallonne (présentoir pour mini-flyers, 36 cases/45 flyers différents 9 x 5 cm – 2^e édition – année 2008 – 400 présentoirs/45x5.000 flyers).

II.I.1.10. Affiches / Flyers

L'identité et la notoriété d'une région sur le plan touristique sont aussi fonction de la *cohérence de l'image* (logo, charte graphique...) qu'elle véhicule à travers ses différents vecteurs de communication; on verra par ailleurs l'importance que constitue l'événementiel dans le développement touristique du ressort (cf. point II.1.5); d'où l'intérêt de fortifier cette image via l'affichage. C'est ainsi qu'au cours de l'exercice, le GREOA a poursuivi la diffusion de l'affiche générique "*Pays d'Ourthe-Ambève, pays convivial*" en trois versions linguistiques (F/NL/D) et offert ses services pour la conception graphique de 45 affiches et de 32 flyers concernant des manifestations/événements qui se sont déroulés dans le ressort: : "*Fête à la ferme*" (Sprimont), "*Fête dans la Redoute*" (Remouchamps-Aywaille), "*Championnat de Belgique cycliste*" (Aywaille), "*Journée de la convivialité*" (Aywaille), "*Foire du vin 2009*" (Aywaille), "*Fête du Fromage*" (Harzé-Aywaille), "*Village des pirates*" (Hamoir), "*Vitrine des associations*" (Sprimont), "*Journée de la famille*" (Comblain-au-Pont), "*Journée sportive*" (Comblain-au-Pont), "*Salon automnal du vin*" (Aywaille), "*Cimaises sprimontoises*" (Sprimont), "*Feux d'artifice*" (Tilff-Esneux), "*Parade des Gilles*"(Hamoir), "*Brocante*" (Banneux-Sprimont), "*Fête médiévale 2009*" (Comblain-au-Pont), "*Ronde des arts et des saveurs*" (Esneux), "*Commerces en fête*" (Esneux), "*Rassemblement de Géants* (Tilff-Esneux), "*Course de caissons à savon*" (Aywaille), "*Semaine de la frite*" (Ourthe-Ambève), "*Rallye d'Aywaille*" (Aywaille), "*Fête médiévale*" (Ouffet), "*Balade gourmande 2009*" (Sprimont), "*Marché artisanal de Fraiture*" (Sprimont), "*Exposition sur les minéraux*" (Anthisnes), "*Chemin de Fer de Sprimont*" (Sprimont), "*Festival du jazz*" (Hamoir), "*Pièce de théâtre*" (Awan-Aywaille), "*Journée Fermes Ouvertes*" (Presseux-Sprimont), "*Fête du Potiron*" (Sprimont), "*Fête de la St. Hubert*" (Comblain-au-Pont), "*Journées du Patrimoine 2009*" (Ourthe-Ambève/Ouffet, Lierneux et Stoumont) et divers marchés de Noël, etc. Tous ces documents adoptent la même charte graphique.

II.I.1.11. Guide gastronomique "*Les Bonnes Tables du Pays d'Ourthe-Ambève*"

Les retombées économiques liées au tourisme se situant essentiellement au niveau du secteur HORECA, il importait de pouvoir proposer un relevé exhaustif des établissements proposant petite ou grande restauration ainsi que des producteurs du terroir du ressort. Un premier guide reprenant les coordonnées de ceux-ci a été édité en 2007; il a été réédité en 2009. ("*Les Bonnes Tables du Pays d'Ourthe-Ambève*", 2^{ème} édition – 2009-2010, 30.000 exemplaires au format A4 broché, 16 pages).

II.1.1.12. Farde de documentation (à rabats)

L'abondance de documentation concernant les attraits touristiques du Pays d'Ourthe-Amblève justifiait la réalisation d'un *contenant* digne de la région à promouvoir; le GREOA a donc conçu une *farde de documentation*. Outre diverses photos représentatives, ce document mentionne, notamment, les coordonnées des structures d'accueil touristique du Pays d'Ourthe-Amblève (Maison du Tourisme, Offices du Tourisme, Syndicats d'Initiative) en les positionnant sur une carte succincte présentant les atouts majeurs du ressort. (*Farde de documentation "Le Pays d'Ourthe-Amblève"*, première édition, année 2003, full quadri recto, grisé verso, encoche pour carte de visite, 10.000 exemplaires au format A4).

II.1.1.13. Divers

Outre la conception et la diffusion des diverses publications précitées, le GREOA a également poursuivi son soutien (conseils, graphisme, traductions vers le néerlandais et l'allemand) à la réalisation de divers documents promotionnels pour les sites et attractions du ressort. A titre d'exemples, citons: la conception de *logos* pour le Championnat de Belgique Cycliste sur circuit 2009 (Aywaille) ainsi que pour l'*Office du Tourisme de Hamoir* et le GAL du *Pays des Condruses* (cf. point I.10); la *conception d'affiches, de flyers, d'invitations, d'encarts publicitaires, de dépliants et de sites Internet* destinés à promouvoir plus d'une trentaine de manifestations; la *conception de folders touristiques*; la *rédaction d'un road book touristique (F/NL)* pour les participants au Rallye 4x4 au Pays d'Ourthe-Amblève; la *confection de bâches publicitaires* pour la promotion de manifestations, la *réalisation de gadgets publicitaires* (tabliers, bics, lanyards, casquettes, parapluies...), etc.

II.1.2. Publicités

Le GREOA assure également la promotion des attraits touristiques de l'Ourthe-Amblève par l'*insertion d'encarts publicitaires* dans la presse, dans des brochures, cartes, guides ou dépliants touristiques, par voie d'*affichage*, par *des liens internet*, par *la diffusion de spots audiovisuels*, par *l'utilisation de supports mobiles habillés*, par *divers gadgets*, etc.:

- *quatre page* dans l'édition 2009-2010 de la brochure "*Echte Ardennen*";
- *page* dans l'édition 2009 de la brochure "*Tourisme et Terroir*";
- *trois pages* dans l'édition 2010 du guide "*Liberty Tourism Benelux*";
- *diffusion* pendant un mois d'un documentaire de 4'30" (F/NI – 60 fois du 15-06-2009 au 15-07-2009) et d'un billboard de 6" (120 fois du 15-06-2009 au 15-07-2009) + insertion de deux bannières adresses sur "*LibertyTV.com*";
- *page* dans l'édition 2009 du "*Petit Futé Liège*";
- *une demi page* dans la brochure *Dagreizen 2009*;
- *page de couverture+ deux pages de rédactionnel + listing de quatre pages* dans la brochure "*Les Bonnes Tables 2009-2010*";
- *quatre insertions* dans l'"*Agenda mensuel*" de la FTPL;
- *un encart* dans l'"*Agenda de l'Eté 2009*" de la FTPL (F/NI);
- *campagne publicitaire* (avec rédactionnels) en août/septembre 2009 dans le *toutes boîtes local (LES ANNONCES)*, *campagne publicitaire dans les bus du TEC* de fin août à la mi-septembre 2009 (30 affiches intérieurs bus), 300 *affiches (A3)* et 6 *bandeaux vinyle (70 x 300 cm)* pour la promotion des Journées du Patrimoine;
- *divers encarts publicitaires* ciblant l'événementiel du ressort dans les *toutes boîtes régionaux PASSE-PARTOUT, KESKIPASS, LA REFERENCE* et *LES ANNONCES* ainsi que dans les bulletins communaux du ressort;

- utilisation d'un *support publicitaire mobile habillé* aux couleurs de l'Ourthe-Amblève (SMART);
- divers *liens* de sites touristiques vers www.ourthe-ambleve.be;
- divers *gadgets promotionnels* mentionnant les coordonnées de la Maison du Tourisme et/ou le logo Ourthe-Amblève: valisette plastique, t-shirt, tablier, casquette, stylo à bille, autocollants, porte-clés "lanyard", bonbon "Flow pack", verre de dégustation, mange-debout, parapluie, parasol;
- cartes de vœux;
- etc.

II.1.3. Foires - Salons - Workshops - Manifestations (stands)

Il importe que la Maison du Tourisme puisse faire valoir les attraits touristiques de l'Ourthe-Amblève sur les foires et salons spécialisés en Belgique et, dans la mesure du possible, à l'étranger. A cet effet, le GREOA s'est doté de visuels (panneaux tendus, type CLIP - trois versions F/NL/D) mettant en exergue les lignes de force du tourisme en Ourthe-Amblève: le patrimoine (bâti ou naturel), les attractions, les loisirs actifs, l'événementiel et l'hébergement de terroir. L'animation, lorsque le stand le permet, est complétée par une présentation Power Point mettant l'accent sur le caractère convivial de l'événementiel en Ourthe-Amblève. Le personnel est habillé aux couleurs de l'Ourthe-Amblève (jeans, t-shirts bleu marine et body-warmer gris avec logo Ourthe-Amblève).

Au cours de l'exercice, la Maison du Tourisme a participé au salon "*Retrouvailles*" (Liège, septembre 2009), au salon "*Vert-Bleu-Soleil*" (Liège, février 2010), au happening "*La Wallonie en Flandres*" (Bruges, mars 2010), au salon "*Papi'On*" (Liège, mars 2010) et au "*Fietsbeurs*" (Retie, mars 2010).

Dans un même ordre d'idées, elle était également présente avec un stand d'information lors de manifestations organisées dans le ressort: "*Liège-Bastogne-Liège*" (Remouchamps-Aywaille, avril 2009), "*Commerces en Fête*" (Esneux, mai 2009), "*Foire artisanale de Fraiture*" (Sprimont, mai-juin 2009), "*Championnat de Belgique cycliste sur route*" (Aywaille, juin 2009), "*Fête médiévale de Comblain-au-Pont*" (juillet 2009), "*Louveigné, Village de la Poterie et de la Céramique*" (Sprimont, juillet 2009), "*Le Livre en Fête*" (Chanxhe-Sprimont, août 2009), "*Ouverture des Fêtes de Wallonie*" (Anthisnes, août 2009), "*Fête du Fromage*" (Harzé-Aywaille, août 2009), "*Fête du Potiron*" (Sprimont, septembre 2009) et départ du "*4x4 Festival Days*" (Dolembreux-Sprimont, mars 2010).

Signalons enfin la présence du personnel de la Maison du Tourisme lors d'autres manifestations majeures du ressort (dépôt et/ou distribution de brochures, dépliants, agendas, gadgets): "*Journée de la convivialité*" (Aywaille, mai 2009), "*Balade gourmande*" (Esneux, mai 2009), "*Festival de Jazz à Comblain-la-Tour*" (Hamoir, mai 2009), "*Beach Days*" (Esneux, juin 2009), "*Journées Fermes ouvertes*" (Presseux-Sprimont, juin 2009), "*Foire du Vin*" (Aywaille, juillet 2009), "*Parcours gourmand*" (Ferrières, juillet 2009), "*Aux Tours de l'Avouerie*" (Anthisnes, août 2009), "*Brocante de Hamoir*" (Hamoir, août 2009), "*Brocante de Tilff*" (Esneux, août 2009), "*Les 48 heures de La Gleize*" (La Gleize, août 2009), "*Balade gourmande*" (Sprimont, septembre 2009), "*Rassemblement des Géants*" (Tilff-Esneux, septembre 2009), "*Foire Saint-André*" (Lierneux, décembre 2009) et "*Le Village des Crèches*" (Ouffet, décembre 2009).

II.1.4. Relations Médias

En dehors de la publicité proprement dite, la *promotion via les médias* constitue un élément clé dans la valorisation du potentiel touristique d'une région. La Maison du Tourisme s'efforce donc d'entretenir des rapports réguliers et cordiaux avec la presse locale et régionale (cf. point IV.5).

Au cours de l'exercice, le GREOA a organisé trois *rencontres avec la presse locale et régionale*, à Harzé, à Sprimont et à Stoumont, afin de promouvoir les attraits du Pays d'Ourthe-Ambève et l'agenda des manifestations touristiques ainsi que les produits du terroir du ressort; il a aussi participé à quatre *conférences de presse* organisées par des opérateurs touristiques des Communes membres et répondu à diverses sollicitations ponctuelles de journalistes; il a aussi diffusé divers *communiqués de presse*. Citons également une séquence (5') sur les produits du terroir Ourthe-Ambève dans l'émission "*La Clé des Champs*" (RTBF) et le partenariat avec Liberty TV (cf. pt. II.1.2). Rappelons enfin la récurrence des partenariats avec la RTBF (VivaCité) et les toutes boîtes "Passe Partout" et "Les Annonces" concernant l'agenda touristique du ressort.

II.1.5. Agenda des manifestations

Selon certaines études, l'*événementiel* constitue, dans 25% des cas, un élément déclencheur de visite; il constitue un des attraits touristiques importants de notre région. Il importe en conséquence d'informer correctement et le plus complètement possible le grand public et les touristes potentiels sur les nombreuses manifestations organisées dans la région: événements culturels et sportifs, fêtes et marchés locaux, brocantes, festivals, carnivals, expositions, conférences, marchés de Noël, etc. Cette information est également utile aux organisateurs de manifestations afin d'éviter, dans la mesure du possible, le télescopage d'événements majeurs. Au cours de l'exercice, le GREOA s'est donc efforcé de diffuser une information adéquate à différents niveaux:

- . un *agenda annuel* (F/NI/D) positionné sur le web site www.ourthe-ambève.be (mise à jour hebdomadaire); ce service est opérationnel depuis septembre 2001;
- . un *agenda calendrier* annuel (cartonné) reprenant les principales manifestations; première édition en 2003, réédité en 2004, en 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et en 2010;
- . un *agenda trimestriel* en version papier édité en collaboration avec la FTPL (tiré au format A5, de 3.000 à 5.000 exemplaires suivant les saisons) diffusé via les acteurs locaux du tourisme; ce service est opérationnel depuis novembre 2002;
- . un *agenda mensuel* (F/NI/D) adressé par courriel aux institutionnels et aux professionnels du tourisme ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande (diffusion quelques jours avant l'échéance mensuelle: 3.936 correspondants à la date du 31 mars 2010 dont 1.411 néerlandophones et 79 germanophones); ce service gratuit, opérationnel depuis janvier 2002, a été relooké sous forme de *newsletter* en mars 2008.

II.1.6. Sensibilisation de la population locale

Le développement harmonieux d'un tourisme de terroir tel celui qui est prôné en Ourthe-Ambève passe aussi par une information adéquate et une participation active de la population locale; diverses actions ont été menées dans ce sens au cours de l'exercice:

- publicité dans les toutes boîtes et dans les Bulletins communaux d'information du ressort sur les aides publiques accordées en ce qui concerne l'aménagement des hébergements de terroir (gîte rural, chambre d'hôte, meublé de tourisme, gîte à la ferme...) et sur l'importance de demander leur labellisation;
- implication de la Maison du Tourisme dans les réunions citoyennes organisées dans le cadre des Plans Communaux de Développement Rural (cf. point I.1);
- stand de la Maison du Tourisme lors de diverses manifestations organisées dans le ressort (cf. point II.1.3);
- promotion de manifestations touristiques dans les toutes boîtes régionales;
- promotion des produits du terroir Ourthe-Ambève qui sont régulièrement mis en valeur lors de diverses manifestations (cf. point II.7);
- exposés dans différents Services Clubs et associations du ressort (Syndicats d'Initiative, Offices du Tourisme, etc.) afin de sensibiliser leurs membres aux diverses actions menées ou à mener en faveur de la promotion touristique de la région;
- participation aux travaux de l'asbl TARPAN Anthisnes-Esneux (cf. point II.3);
- etc.

II.2. Ingénierie touristique

Le GREOA développe aussi diverses compétences techniques dans le domaine touristique. La gestion du dossier TARPAN (cf. point II.3) lui a notamment permis d'acquérir une expérience reconnue dans le *domaine du balisage des chemins et sentiers touristiques* (connaissance de la législation, montage des dossiers de subsidiation, pratiques du balisage, etc.). Au cours de l'exercice, le GREOA n'a pas ménagé ses efforts en termes de conseils et de formations dans le domaine en faveur des Communes membres et d'associations. La maîtrise de l'outil informatique et la gestion d'une importante banque de données touristiques numérisée lui permettent aussi de se positionner avantageusement dans le domaine de la cartographie touristique et des médias innovant dans le secteur. Le GREOA a notamment conçu, en collaboration avec l'IGN, diverses cartes touristiques regroupant les itinéraires pédestres, équestres et VTT des communes d'Anthisnes et Esneux (cf. point II.3.) ainsi que de Sprimont, Ouffet et Comblain-au-Pont; il a également réalisé divers panneaux d'information (16) reprenant les promenades des communes d'Anthisnes, Aywaille, Esneux et Ouffet et amélioré la signalisation du bureau d'accueil de la Maison du Tourisme (panneaux directionnels de type F35).

Lors des consultations citoyennes organisées dans le cadre des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR) d'Aywaille, Comblain-au-Pont, Sprimont et Stoumont de nombreuses voix se sont exprimées en faveur d'une *liaison cyclo-pédestre de type RAVeL* le long de l'Ambève compte tenu de l'intérêt touristique et donc économique d'une telle infrastructure mais aussi des aspects liés à une mobilité douce et plus sécurisée que celle des voies rapides desservant actuellement la vallée (cf. point I.1). Le GREOA a été chargé par la Région wallonne d'une étude de faisabilité concernant ce projet; celle-ci s'est achevée en octobre 2007; le rapport final de l'étude est disponible à l'adresse Internet <http://ravelambleve.ourthe-ambève.be>). Au cours de l'exercice, le GREOA a poursuivi son lobbying en vue de concrétiser le projet. Rappelons également que le GREOA a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à candidatures pour la "*Valorisation touristiques des massifs forestiers wallons*".

II.3. Réseau TARPAN

Un nombre croissant de personnes profitent de leurs loisirs pour parcourir à pied, à cheval, à vélo, voire à skis de fond, les chemins et sentiers de Wallonie. Ce tourisme diffus constitue, pour le milieu rural, un apport économique non négligeable; il convenait de l'encourager et de le développer. Partant de ce constat, la Fondation Roi Baudouin avait lancé dès 1995 une série d'actions pilotes centrées sur la promenade, la randonnée et la découverte du patrimoine: les réseaux TARPAN (Tourisme, Accueil, Randonnée, Patrimoine, Agriculture, Nature). Le GREOA avait activement contribué au montage du dossier de candidature du partenariat Anthisnes-Esneux qui fut l'un des quatre lauréats wallons (sur 29) primés par la Fondation et dotés d'un subside de 25.000 euros destiné à concrétiser différents objectifs touristiques. Encadré et accompagné par des experts de la Fondation, le partenariat mis en place, constitué dans un premier temps en association de fait puis en asbl, s'est attaché à dresser l'inventaire de la situation existante (patrimoine, accueil, circuits balisés, promotion-information) et à élaborer un plan de développement du réseau définissant diverses priorités dont le balisage des circuits. Les communes d'Anthisnes et d'Esneux ont confié leur dossier de balisage au GREOA en le chargeant de concevoir les schémas d'implantation, de conduire les dossiers auprès des Administrations concernées et de contrôler l'exécution, le suivi et la réception des travaux. Le GREOA a également été chargé de la conception des panneaux d'information jalonnant les promenades (13). Le GREOA a aussi finalisé, en collaboration avec l'IGN (pour l'impression), une carte reprenant l'ensemble des promenades pédestres et VTT sur les deux Communes. Celle-ci a été officiellement présentée lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre de l'inauguration précitée. D'autres projets sont actuellement en cours, notamment la réalisation de fiches techniques pour les différentes promenades.

Depuis la mise en place du partenariat, le GREOA gère les contacts avec les différentes institutions et administrations, assure la coordination entre les partenaires du projet (\pm 35 personnes et/ou associations), le secrétariat des assemblées (Assemblée générale, Conseil d'Administration, Bureau exécutif) ainsi que la gestion des comptes de l'asbl.

II.4. Balisage et entretien de chemins et sentiers touristiques

Depuis plusieurs années, le GREOA assure un rôle de coordination dans la mise en place de réseaux balisés de promenades en Ourthe-Amblève en intégrant les différents réseaux communaux et en vérifiant la compatibilité des balisages. Outre les dossiers des communes d'*Anthisnes* et d'*Esneux* (cf. point II.3), le GREOA a collaboré avec les communes d'*Aywaille* (numérisation des réseaux pédestres, équestres et VTC, cartes générales et de détail pour l'implantation du balisage, panneaux de départ), de *Sprimont* (cartographie des promenades pédestres, équestres et VTT), d'*Hamoir* (aide à l'élaboration du réseau pédestre), d'*Ouffet* (cartes de travail pour la définition des itinéraires) et de *Comblain-au-Pont*.

Par ailleurs, la problématique du balisage (pédestre, équestre, VTC) et de l'entretien (nettoyage, élagage...) des chemins et des sentiers touristiques, voire de la "réouverture" d'anciennes liaisons vicinales, ou encore la mise en valeur de sites naturels remarquables, se pose souvent avec acuité dans la plupart des communes d'Ourthe-Amblève. Bien que disposant du matériel d'entretien nécessaire (débroussailleuse, tondeuse...), les Communes rurales ne peuvent que trop rarement distraire une équipe du personnel en place afin d'assurer l'entretien de leur "patrimoine vert". Le personnel à affecter à ces tâches est en effet nettement insuffisant, d'où l'idée de créer une structure d'entretien commune à l'ensemble du territoire Ourthe-Amblève et reposant, quant à son fonctionnement, sur le Programme de Transition Professionnelle (PTP). Dès 1998, le GREOA avait introduit un dossier dans ce sens auprès de

la Région wallonne et obtenu, pour trois années, une équipe de huit travailleurs; ce projet a été reconduit à trois reprises: en novembre 2001, en février 2005 et en octobre 2007. Au cours de l'exercice, ces travailleurs ont été détachés dans les Communes intéressées par le projet: Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir et Sprimont. Un projet similaire (Wallo'Net II), initié par le Ministre wallon du Tourisme, a permis l'embauche de quatre travailleurs supplémentaires; ceux-ci ont été affectés à l'entretien des promenades des communes d'Anthisnes et de Comblain-au-Pont.

II.5. Musée communal Ourthe-Amblève (Comblain-au-Pont)

Deux membres du personnel du GREOA (un équivalent temps plein), détachés au *Musée communal Ourthe-Amblève*, apportent une aide logistique au Syndicat d'initiative de Comblain-au-Pont pour la gestion du musée: accueil permanent, correspondance, recherche de documents pour la salle de lecture, accueil (renseignements divers, historiques, etc.), bilans de fréquentation, dossiers de presse, réservations et organisation de visites guidées, conférences, expositions, etc. Ce musée constitue également une antenne de la Maison du Tourisme dans la mesure où les touristes de passage peuvent s'y documenter sur les attraits touristiques régionaux.

II.6. Centre de loisirs des "Prés de Tilff" (Esneux)

Le Centre de loisirs des "*Prés de Tilff*", ancré au bord de l'Ourthe à Tilff, accueillait en moyenne 75.000 visiteurs par an durant la décennie 1985–1995; il fut fermé en 2000 car sa remise en état nécessitait d'importants investissements. La Maison du Tourisme est associée à ce dossier qui a connu d'importants développements ces dernières années: remise en état progressive du site, suivi des contacts avec les pouvoirs subsidiants (CGT, FEDER, FTPL) et désignation de repreneurs. Au cours de l'exercice, le GREOA a introduit auprès de la Région wallonne un dossier en vue d'obtenir deux travailleurs sous statut PTP afin d'assurer l'entretien du site. Ces travailleurs, gérés administrativement par le GREOA, sont entrés en fonction le 1^{er} mars 2009.

II.7. Valorisation des produits du terroir

Le développement d'un tourisme de terroir justifie pleinement la promotion des produits locaux, notamment dans le domaine agro-alimentaire. C'est ainsi que, fin 2002, le GREOA avait activement participé à l'organisation de la *XXVII^e étape du Tour des Terroirs de Wallonie* dans le cadre du *Village des Crèches d'Ouffet* en collaboration avec l'Office des Produits Wallons (OPW). A cette occasion, un reportage vidéo de 25 minutes avait été réalisé et diffusé sur les différentes chaînes de télévision locales (durant l'été 2003 avec rediffusions en 2004 et en 2005) et un numéro du magazine *Wallonie Nouvelle* (tirage: 10.000 exemplaires) avait été spécialement consacré à l'événement ainsi qu'aux attraits touristiques des Vallées de l'Ourthe et de l'Amblève. En 2005, le GREOA a également fait imprimer deux mille cartons (format carte postale) énumérant, illustrations à l'appui, les principaux producteurs et proposant une recette typique du ressort. Au cours de l'exercice, la Maison du Tourisme a participé à deux manifestations d'envergure visant à valoriser les produits du terroir Ourthe-Amblève: le *Salon Retrouvailles* à Liège en septembre 2009 et le *Salon Vert-Bleu-Soleil* à Liège en février 2010 (cf. point IV.3). Le GREOA a par ailleurs assuré l'organisation de la *Fête du Fromage* au château d'Harzé (avant-dernier week-end d'août). Il a en outre développé le concept de "*Paniers du terroir Ourthe-Amblève*" (cf. point IV.3).

II.8. Renforcement du maillage avec les partenaires locaux, provinciaux et régionaux

Au cours de l'exercice, le GREOA s'est efforcé de poursuivre une politique fédératrice, coordonnée et cohérente du Tourisme. Ses différents organes, et principalement la *Commission Tourisme*, constituent des lieux de rencontre privilégiés où les acteurs locaux du Tourisme ont l'occasion de s'informer, d'échanger leur expérience, d'évoquer les problèmes rencontrés, de suggérer des actions à entreprendre, de découvrir de nouveaux sites... Depuis sa reconnaissance en tant qu'organisme gestionnaire de la Maison du Tourisme, le GREOA a d'ailleurs mené une politique d'ouverture à de nouveaux membres des secteurs culturel et touristique: Royal Syndicat d'Initiative de Tilff asbl, Nature et Terre des Jeunes asbl, Accueil Champêtre en Wallonie asbl, Académie de Musique Ourthe-Vesdre-Amblève asbl, Gîtes de Wallonie asbl, Qualité Village Wallonie asbl, Fédération Ho.Re.Ca. (province de Liège) asbl, Découvertes géologiques de Comblain-au-Pont asbl, Musée du Chemin de Fer de Sprimont asbl (CFS), Musée de la Pierre asbl, Les Amis du Musée de l'Abeille asbl (AMA), Musée du Pays d'Ourthe-Amblève asbl, Musée du Jouet et de l'Enfant asbl, Office du Tourisme de Sprimont-Banneux N-D asbl, Office du Tourisme de Hamoir asbl, Royal Syndicat d'Initiative de Comblain-au-Pont/Pouleur asbl, Confrérie des Porais Tilffois asbl, Foyer culturel de Sprimont asbl, HoReCa Liègne sprl (Lierneux), Union des Pêcheurs d'Ourthe-Amblève asbl (UPOA) et Pêcheurs réunis de Sougné-Remouchamps-Nonceveux asbl. Il a aussi multiplié les contacts avec les divers Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative de son ressort, participant, le plus souvent, aux Assemblées générales de ces associations, voire aux réunions de leur Conseil d'Administration; il a joué un rôle actif dans la mise en place du nouvel *Office du Tourisme de Sprimont-Banneux Notre-Dame* reconnu par le CGT en 2003 (élaboration des statuts, conseils...); il a repris les activités jadis assumées par le Groupement Ourthe-Néblon-Tourisme (ONT) et signé une convention de partenariat avec l'asbl "*Les Godasses en Folie*" pour la promotion du sentier pédestre Ourthe-Néblon; il a enfin étroitement collaboré à l'opération "*Un touriste, un arbre*" lancée par le Ministre wallon du Tourisme. Il a signé avec la FTPL une convention de partenariat fixant les modalités d'utilisation du soutien accordé par la Province de Liège à la Maison du Tourisme pour les années 2008 à 2011. Le GREOA participe aussi régulièrement aux différentes réunions thématiques planifiées sous l'égide du Commissariat Général au Tourisme, renforçant par la même occasion les liens existants avec les représentants des autres Maisons du Tourisme reconnues. Il en va de même au niveau des réunions de concertation organisées par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Depuis janvier 2008, le GREOA est affilié à l'asbl Office de Promotion du Tourisme Wallonie-Bruxelles (OPT).

III. ACTIVITES DANS LE DOMAINE SOCIAL

Grâce à ses contacts privilégiés avec les mandataires communaux, les responsables de CPAS et les représentants des diverses associations ou organismes actifs en Ourthe-Amblève dans le domaine social, le GREOA a poursuivi son effort d'information et de réflexion sur les outils à mettre en place en vue de favoriser l'intégration sociale.

III.1. Cellule d'appui au Plan HP (APIC)¹

Consécutivement à l'adoption par le Gouvernement wallon d'un plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques (Plan Habitat Permanent), l'Action Pilote Intégrée Campings (APIC) mise en place en Ourthe-Amblève depuis avril 1997 a été prolongée (31 décembre 2009) sous la forme d'une **Cellule d'appui au Plan HP**. Concrètement, il s'agit d'apporter un soutien à la Région, aux quatre Communes d'Ourthe-Amblève concernées et, plus largement, à l'ensemble des Communes wallonnes qui ont adhéré à la dynamique.

Plus spécifiquement, qu'en est-il des réalisations de l'année écoulée :

Sous l'angle du soutien apporté par la Cellule APIC à la Région wallonne

Diverses missions peuvent être mentionnées à titre exemplatif :

- . participation en tant que personne ressource à divers groupes de réflexion en lien avec le Plan HP,
- . membre du jury de la FRB chargé de la sélection des projets « D'une Rive à l'autre » (deuxième appel à projets destinés à créer des passerelles entre les résidents permanents et les autres habitants de la commune),
- . analyse des projets de reprise de voiries dans diverses communes ; l'inventaire réalisé a permis d'identifier les procédures envisagées et de mettre en exergue des difficultés rencontrées.

Sous l'angle du soutien aux Communes wallonnes qui ont adhéré au Plan HP

La Cellule APIC dispose d'une expérience qui permet d'apporter un soutien direct aux Communes sous Plan HP : elle est proche du terrain, connaît de manière approfondie la problématique HP, connaît les difficultés rencontrées par les divers acteurs de terrain. Ce faisant, elle est à même de diagnostiquer rapidement des faiblesses, des dysfonctionnements et/ou de poser des constats qui sont ensuite relayés à la Région.

En termes de fonctionnement, il a été convenu initialement que l'ensemble des demandes des Communes seraient centralisé à la DiCS qui se chargerait de dispatcher vers la Cellule APIC les demandes nécessitant une analyse juridique ou une réflexion de fond.

Ce mode de fonctionnement standard connaît des aménagements. Ainsi, les Communes d'Ourthe-Amblève de par les liens privilégiés noués avec le projet pilote devenu ensuite Cellule APIC ont conservé l'habitude d'interpeller la Cellule APIC « en direct ». Par ailleurs, certaines Communes qui entretiennent des contacts plus réguliers avec la Cellule APIC ont pris l'habitude de la contacter en direct que ce soit par téléphone ou par courriel (Durbuy et Onhayé par exemple).

¹ Action Pilote Intégrée Campings

Dans l'absolu, les sollicitations des Communes sont à géométrie variable. Certaines Communes contactent souvent la Cellule APIC, certaines la contactent occasionnellement et d'autres ne l'ont jamais contactée.

Les demandes traitées sont variées tant au niveau de l'origine (elles émanent en effet soit des Communes, soit des concertations locales, soit des résidents permanents) que du contenu.

On retiendra notamment:

- . Demandes d'avis sur la mise en œuvre d'actions concrètes et leur cohérence avec le Plan HP ;
- . Demandes d'analyse de documents (projets de conventions, de règlements communaux, par exemple) ;
- . Demandes de précisions sur le fonctionnement d'une copropriété ;
- . Demandes d'aide à la rédaction de documents divers ;
- . Demandes d'information sur l'évolution du volet Aménagement du territoire de manière à pouvoir répondre de la manière la plus juste aux demandes des résidents permanents ;
- . Demandes relatives aux droits et devoirs par rapport au bail au sens large (qu'il s'agisse de la location au sein des sites HP ou de la location d'un logement) ;
- . Demandes relatives aux aides financières mise en œuvre au travers du Plan HP et sur leur applicabilité à des situations particulières ;
- . Demandes relatives aux moyens de réaction face aux abus des exploitants ;
- . Demande d'aide de résidents confrontés à un relogement non volontaire (renon) et issus d'une Commune sans antenne sociale ;
- . demande de soutien d'un groupe de résidents copropriétaires confronté à la gestion aléatoire de leur parc (La cellule APIC a été confrontée à trois demandes similaires en 2009): analyse de l'acte de base, du ROI, multiples réunions pour comprendre le fonctionnement interne du parc, pour identifier les points faibles ou sujets à mécontentement, pour arrêter une liste de points à inscrire à l'ordre du jour et motiver ces points, participation à l'AG, débriefing et information parallèle de la Commune.

Le soutien apporté prend généralement la forme d'une réponse écrite à une demande particulière. Quand elle propose une solution ou des pistes de solutions, la Cellule APIC invite au demeurant généralement la Commune concernée à se placer d'abord sous l'angle de la réflexion et de la concertation avec ses partenaires plutôt de d'opter pour une action immédiate.

Dans certains cas, la Cellule APIC a aussi participé comme personne ressource à des réunions de réflexion dont l'organisation était tantôt initiée par la Commune, tantôt suggérée par la DiCS.

Les thèmes des diverses rencontres planifiées jusqu'à présent étaient variés :

- . Redéfinir la philosophie du Plan HP et le rôle des divers acteurs ;
- . Réfléchir à un meilleur mode de fonctionnement et de communication inter-services ;
- . Réfléchir à des pistes pour maîtriser les entrées ;
- . Envisager des solutions respectueuses de la philosophie du Plan HP face à un équipement sur lequel pèse une menace de fermeture ;
- . Etc.

Sous l'angle du projet SPIRALE

La Province de Liège soutien le Plan HP au travers du cofinancement d'une expérience pilote de logement alternatif (projet SPIRALE).

Ce projet est un projet partenarial dont la spécificité est le caractère participatif des futurs bénéficiaires des logements. Aux côtés du FLW, de la concertation et des antennes sociales, la Cellule APIC s'implique beaucoup dans ce projet dont elle assure la coordination et une bonne part du secrétariat. Fin 2009, le permis d'urbanisme était sur le point d'être délivré (ce sera chose faite début 2010).

Qu'en est-il de 2010 ? En termes de *missions*, l'année de fonctionnement 2009 s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec une particularité toutefois puisque la Cellule APIC est en mission au SPW deux jours par semaine. Ce faisant, elle participe activement à la mise en place et au fonctionnement des groupes de travail thématiques qui vont analyser les recommandations issues de la seconde évaluation et préparer un plan d'action à soumettre au Gouvernement wallon à l'automne 2010. En termes de *fonctionnement*, la convention-cadre a été reconduite pour un an. La note avalisée par le GW du 11 mars 2010 entérine par ailleurs le principe d'intégrer la Cellule APIC au SPW début 2011.

III.2. Soutien au logement social

A titre d'observateur, le GREOA participe aux Instances des sociétés actives dans le secteur locatif du logement social: Ourthe-Amblève Logement (OAL) et Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève (AIS); il avait activement contribué à la mise en place de l'AIS et son représentant en assure depuis la présidence (cf. point IV.4.). Au cours de l'exercice, le GREOA a poursuivi la réflexion stratégique concernant l'extension de l'AIS à de nouvelles Communes. C'est ainsi que Clavier, devenant membre du GREOA en juin 2008, a également adhéré à l'AIS. De nouvelles Communes sont pressenties.

III.3. Emploi-Formation

Depuis le début du programme initié en 1998, les travailleurs engagés par le GREOA sous statut PTP (cf. point II.4) bénéficient d'une formation initiale - resocialisation, responsabilisation, apprentissage de la profession - conjointement dispensée par et avec les Communes membres qui les emploient. Après dix années de fonctionnement, le bilan se révèle plutôt positif dans la mesure où, à l'issue de leur contrat, une vingtaine d'entre eux ont, à ce jour, été engagés par/dans les Communes où ils étaient détachés. Deux nouveaux projets PTP ont été initiés par le GREOA: projets WALLO'NET II (4 travailleurs) et PRES DE TILFF (2 travailleurs).

Plusieurs autres membres du personnel GREOA bénéficient par ailleurs régulièrement de séminaires ou de formations (en interne ou en externe) notamment dans le cadre des PCDR. Le GREOA a aussi assuré, de manière ponctuelle, la formation de fonctionnaires communaux (logiciels informatiques) et l'encadrement d'étudiants stagiaires (trois en cours d'exercice).

III.4. Projet "CITI: Citoyens d'Internet"

En septembre 2004, le GREOA avait répondu à un appel à projets lancé par la Fondation Roi Baudouin (FRB) en déposant une proposition intitulée "*Elaboration d'un site Internet interactif au service du développement rural*". L'objectif annoncé de ce projet était d'augmenter l'implication citoyenne dans l'élaboration et la réalisation des PCDR (cf. point I.1). Le projet GREOA a été sélectionné avec 23 autres (123 projets déposés) et doté d'un soutien financier de la FRB d'un montant de 4.500 euros pour sa réalisation. Le site www.pcdr.be est en ligne depuis janvier 2005 au service de la consultation citoyenne dans les communes d'Aywaille, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont. Il fait l'objet de mises à jour mensuelles.

III.5. Réseau social Ourthe-Amblève

A l'initiative du Planning familial, un réseau d'échange sur les pratiques et problématiques sociales rencontrées en Ourthe-Amblève s'est progressivement mis en place; celui-ci regroupe une quinzaine de services qui se rencontrent mensuellement. Outre une meilleure connaissance réciproque induite via le réseau, l'objectif est surtout de réfléchir en partenariat à des projets communs (Plan de Cohésion Sociale, etc.). Le GREOA a adhéré à ce réseau et participe à ses travaux.

III.6. Activités socioculturelles diverses

Le GREOA a poursuivi les diverses activités et/ou soutiens logistiques qu'il développe traditionnellement au profit de divers organismes à vocation socioculturelle d'Ourthe-Amblève:

- . activités sportives (natation, gymnastique) s'adressant à toutes les tranches d'âges: enfants, adultes, 3x20 et 4x20;
- . aide à la gestion d'un stock de marchandises de seconde main (mobilier, vêtements);
- . aide au conditionnement et à la gestion d'un stock de surplus CEE destiné aux personnes défavorisées;
- . aides administratives diverses.

IV. AUTRES ACTIVITES

IV.1. Services aux Communes

Le GREOA est un lieu de concertation privilégié où les mandataires des Communes membres ont l'occasion d'échanger leurs expériences, d'animer la réflexion concernant des éléments propres à la gestion communale et/ou trans-communale, de proposer des économies d'échelle, etc.

Au cours de l'exercice, le GREOA a notamment poursuivi la concertation sur la question du positionnement des *communautés rurales* par rapport au projet de *communauté urbaine* (Liège) en gestation et qu'il a notamment plaidé en faveur du regroupement des Communes rurales d'Ourthe-Ambève, en ce compris l'élargissement aux Communes limitrophes en vue d'aboutir à une solution satisfaisante dans le système préconisé par Intradel de *rationalisation et d'optimisation des collectes de déchets ménagers à l'horizon 2009* (cf. point I.9.). Il a encouragé les Communes membres à adhérer pleinement à la dynamique des Plans Communaux de Développement Rural et assuré la maintenance du site Internet destiné à fortifier l'interface avec les populations d'Aywaille, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont et Stoumont dans le cadre de ces plans (www.pcdr.be). Il a accompagné la société MAYA FAIR TRADING dans sa recherche d'une implantation adéquate en Ourthe-Ambève (Banneux-Sprimont). Il a relayé auprès des Communes membres une information sur le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE). Il s'est positionné auprès des TEC afin d'améliorer les liaisons entre Sprimont et les sites du Sart-Tilman (CHU, ULg) via Tilff. Il a participé en tant que médiateur aux réunions du Comité d'Accompagnement mis en place dans le cadre du permis d'exploitation de la *Carrière de la Belle-Roche* (Comblain-au-Pont et Sprimont). Il a initié un projet de mutualisation de biens et services entre Communes membres et organisé la visite protocolaire du Consul Général d'Italie sur les communes de Sprimont, Esneux et Aywaille (décembre 2009). Il a enfin mis à la disposition des Communes ses capacités techniques et logistiques: traductions (NI/D), informatique, graphisme, études diverses (candidature de la commune d'Aywaille pour le championnat de Belgique 2009 de cyclisme sur circuit + couvertures du Bulletin communal de Sprimont + Schéma d'Implantation d'Aires pour Motor-homes (SIAM) + charte de convivialité agriculteurs/riverains de Stoumont, etc.).

IV.2. Système d'Information Géographique (SIG)

Les problèmes auxquels les élus et les responsables communaux sont journellement confrontés nécessitent de pouvoir disposer d'un nombre toujours croissant d'informations à la fois globalisées et détaillées dans différents secteurs tels que la gestion du Patrimoine communal (propriétés foncières, voiries, égouttage...), le cadastre, l'occupation du sous-sol, l'aménagement du territoire, l'environnement, le transport, le trafic, la sécurité, la démographie, les sites et circuits touristiques... Ces informations sont souvent dispersées dans différents services, présentées sous des formes différentes ou, parfois même, inexistantes. Cette problématique est rencontrée par le Système d'Information Géographique (SIG) qui est un outil d'aide à la gestion municipale particulièrement adéquat, susceptible de répondre aux besoins des collectivités.

Le SIG permet:

- . d'utiliser toutes les potentialités de la cartographie numérique: données géoréférencées, facilités de gestion, calcul des aires et des longueurs, perception à différentes échelles, sorties de haute définition...;
- . d'exploiter une base de données en lien direct avec les informations graphiques;
- . de disposer d'un outil d'analyse spatiale: interprétation des données, croisement d'informations, zones d'influence, études de réseaux, simulations, documents dérivés ou thématiques.

Le GREOA, qui dispose d'un tel équipement depuis une dizaine d'années, a constitué une intéressante banque de données numérisées sur les Communes d'Ourthe-Ambève:

- . milieu physique: géologie, lithologie, pédologie, topographie, hydrographie, bassins versants, karst, réseau écologique...;
- . aménagement du territoire: voiries, égouttage-épuration, zones inondables, captages, décharges, carrières, exploitations agricoles, campings et parcs résidentiels...;
- . données administratives: plans de secteur, limites communales, anciennes Communes, atlas des chemins et sentiers vicinaux...;
- . données touristiques: attractions, musées, patrimoine bâti, patrimoine naturel, promenades (pédestres, équestres, VTT/VTC), sports et loisirs actifs, hébergement, restauration, folklore, services... (Système d'Information Touristique in SITu).

Le GREOA met régulièrement son personnel et son équipement informatique au service des Communes et des citoyens en général pour des projets d'envergure régis par des conventions (PCGE, PCDN, PCDR, Schémas de structure...) mais aussi pour de nombreuses petites réalisations tant pour les services communaux que pour des associations, des étudiants...

A diverses occasions, le GREOA entretient également des collaborations avec des Communes ou des organismes extérieurs à l'Ourthe-Ambève. Les collaborations sont basées sur l'échange d'informations et de compétences ou répondent à des besoins de rentabilisation des investissements informatiques.

IV.3. Soutien aux producteurs du terroir

La production artisanale du terroir Ourthe-Ambève, notamment dans le domaine agro-alimentaire, constitue un secteur économique à ne pas négliger; il convient de le promouvoir. Au fil des années, le GREOA a progressivement identifié l'ensemble des petits producteurs actifs en Ourthe-Ambève et noué avec la plupart d'entre eux des contacts cordiaux et constructifs; le GREOA a édité (2.000 exemplaires) un flyer, format carte postale, reprenant les principaux producteurs de terroir du ressort ainsi qu'une recette locale. Une démarche analogue est menée auprès des confréries gastronomiques du ressort.

Au cours de l'exercice, le GREOA a participé (stand avec dégustation et vente de produits) à trois manifestations d'envergure visant à valoriser les produits du terroir Ourthe-Ambève: la *Fête du Fromage* à Harzé les 22 et 23 août 2009, le *Salon Retrouvailles* à Liège les 5 et 6 septembre 2009 et le *Salon Vert-Bleu-Soleil* à Liège du 10 au 14 février 2010. Plusieurs confréries valorisant les produits vendus ont été associées à ces manifestations. A l'occasion des fêtes de fin d'année 2009, le GREOA a aussi relancé la promotion d'un panier de produits du terroir (3 types de paniers) à destination des entreprises et institutions du ressort (cadeaux d'entreprises, cadeaux au personnel) tout en promotionnant cette initiative via un site Internet (<http://paniersduterroir.ourthe-ambève.be>), un dépliant et une conférence de presse organisée à Sprimont le 29 octobre 2009 (un écho dans l'émission "*Place Royale*" (RTL-TVI) à

l'occasion de la visite du Prince Philippe et de la Princesse Mathilde à Sprimont, une séquence de cinq minutes dans l'émission "*La Clé des Champs*" (RTBF) + 8 articles identifiés dans la presse écrite ainsi que dans la newsletter "*Saveurs de nos régions*").

IV.4. Intégration du GREOA dans la vie associative locale

Le GREOA est activement représenté dans une série d'associations et/ou de comités d'accompagnement à vocation économique, touristique, culturelle et sociale:

- . *asbl Qualité Village Wallonie (QVW)*: sauvegarde du patrimoine rural
(représentant: M. Albert ETIENNE, membre)

- . *asbl TARPAN Anthisnes-Esneux*: promotion touristique
(représentants: M. Jacques LILIEN, administrateur-trésorier, et M. Benoît HOUBEAU, administrateur-coordonateur)

- . *asbl Les Prés de Tilff*: attraction touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, administrateur-trésorier et M. Benoît HOUBEAU, membre)

- . *asbl Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée (DTVL)*: attraction touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, administrateur)

- . *asbl Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)*: promotion touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, administrateur)

- . *asbl Office de Promotion Touristique Wallonie-Bruxelles (OPT)*: promotion touristique
(représentant: M. Jacques LILIEN, membre)

- . *asbl Office du Tourisme de Hamoir*: promotion touristique
(représentante: Mme Séverine TROONEN, administrateur)

- . *asbl Office du Tourisme de Sprimont-Banneux N-D*: promotion touristique
(représentant: Mme Jenny SCHUMACHER, membre)

- . *asbl Meuse-Condruz-Hesbaye (MCH)*: développement économique (PME)
(représentant: M. Philippe DUBOIS, membre)

- . *asbl Pays des Condruses*: Groupe d'Action Locale (GAL)
(représentant: M. Benoît HOUBEAU, administrateur et M. Jacques LILIEN, suppléant)

- . *Comice Agricole Ourthe-Amblève*: lobby agricole
(représentants: M. Benoît HOUBEAU, administrateur et M. Jacques LILIEN, suppléant)

- . *asbl "Comité du contrat de rivière pour l'Ourthe"*: gestion intégrée des cours d'eau
(représentants: M. Benoît HOUBEAU, membre effectif, et M. Jacques LILIEN, membre suppléant)

- . *asbl "Comité du contrat de rivière pour l'Amblève"*: gestion intégrée des cours d'eau
(représentants: M. Benoît HOUBEAU, administrateur, et M. Jacques LILIEN, membre suppléant)

- . *asbl Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève (AISOA)*: logement social (locatif)
(représentants: M. André BEAUVOIS, administrateur-président, et M. Jacques LILIEN, membre observateur)

- . *asbl Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI)*: couple sociale
(représentants: M. Franz COULEE, administrateur, et M. Jacques LILIEN, membre)

- . *asbl Planning familial Ourthe-Amblève*: promotion sociale
(représentant: M. Benoît HOUBEAU, administrateur)

- . *Plans de Proximité de Prévention des communes d’Aywaille, Comblain-au-Pont et Esneux (PPP)*: partenariats oeuvrant pour la lutte contre l’exclusion sociale
(représentants: Mme Myriam DANIEL et M. Jacques LILIEN, membres des Comités d’accompagnement)

- . *asbl RTC Télé Liège*: télévision locale
(représentant: M. Claude ANCION, membre)

- . *Union Professionnelle des Métiers de la Communication (UPMC, anc. CLIRP)*: association de fait de professionnels exerçant un métier dans le domaine des relations publiques et de la communication
(représentant: M. Jacques LILIEN, membre)

IV.5. Presse/relations publiques

Les différentes activités du GREOA sont généralement couvertes par la presse locale ou régionale (parlée ou écrite). Certaines d’entre elles font aussi l’objet de communiqués. Un recueil des principaux articles publiés est tenu à jour (revue de presse).